



# La différenCE

En direct du CE de ROSI Groupe

Séance du 28 août 2008

## Activités Sociales et Culturelles :

### un projet CFDT pour plus de transparence

« Je n'ai pas reçu la participation pour mes vacances en gîte, où en est mon dossier ? »

« Je croyais avoir choisi un prestataire référencé, qu'est-ce qui ne va pas ? »

Les questions sont nombreuses et variées. Les réponses tardent à venir. La confusion grandit.

La période estivale est un moment fort pour les prestations ASC (vacances enfants, vacances adultes...). Beaucoup de demandes. Fortes attentes des salariés, qui sollicitent fréquemment les élus.

En matière d'ASC, l'accord de gestion 2008 a défini le partage des prestations entre le CCUES et les CE. Pour le CE ROSI, la Commission ASC s'efforce de publier sur le site web une information claire. Elle a aussi mis en place une sous-commission chargée de traiter les dossiers complexes et les réclamations des salariés. Pour les prestations qui relèvent du CCUES, une telle organisation n'existe pas. Les salariés restent en attente, frustrés.

Face à cette réalité, il faut améliorer la qualité du service du CCUES, pour que chaque salarié reçoive rapidement une réponse à toute réclamation ou demande d'information.

Au CCUES la CFDT a demandé la mise en place, au sein de la Commission ASC, d'une sous-commission pluraliste chargée du traitement des litiges. En toute transparence. Demande d'autant plus fondée que de telles sous-commissions ont déjà fait leurs preuves dans de nombreux CE, notamment au CE ROSI.

Dans les différents CE les élus CFDT ont appuyé cette proposition. Au CE ROSI, les autres organisations syndicales l'ont rejetée. Chacune pour des raisons différentes. Et parfois même en contradiction avec leur vote au CCUES.

Les salariés devront encore attendre.

La CFDT ne renonce pas à son projet et continuera à porter l'exigence de transparence et d'équité dans le traitement des demandes des salariés.

**[RESPECTÉS]**

## A l'ordre du jour du CE

Peu de sujets au programme de cette séance estivale.

### Informations et consultations obligatoires

#### Premier semestre 2008 : emploi en berne, sous-traitance en hausse

A mi-année, seulement 11 recrutements externes réalisés, sur les 48 prévus pour 2008. Sous-traitance : près de 55% de l'activité de DDSI et DPS a été sous-traitée au premier semestre. Avec la mise en œuvre du projet *New Convergence*, la direction change de méthode de calcul des coûts : on passe d'une vue comptabilité générale (BAC) à une vue comptabilité analytique.

A la demande répétée de la CFDT, la direction affine la présentation de l'activité sous-traitée. Elle affiche maintenant le volume de d'activité sous-traitée à l'intérieur du Groupe FT. Pour DDSI et DPS, 1155 hommes/mois réalisés au premier semestre par Orange UK, Equant, Sofrecom... La CFDT demande un complément d'information sur l'activité sous-traitée intra-Groupe par IBNF (supervision IP à Delhi par exemple).

### En bref

#### Déménagements : les CHSCT sont incontournables

Le point régulier sur les déménagements permet au CE d'appréhender les difficultés rencontrées par certains CHSCT pour exercer pleinement leurs mandats et faire entendre leurs avis.

A Arcueil le président du CHSCT soutient que le déménagement de 80 personnes, en plein mois d'août, ne justifie pas une consultation du CHSCT ! Le secrétaire CFDT est obligé d'imposer la tenue d'un CHSCT extraordinaire et le respect de la réglementation.

A Lyon une salariée est victime d'un accident du travail : chute à cause d'une marche unique non signalée. Le CHSCT avait pourtant identifié des risques dûs aux différences de niveau du sol dans les locaux. Sans que la direction ne décide de travaux, pas même de signalisation.

Dans la forme comme dans le fond les prérogatives des CHSCT doivent être respectées. Il incombe à la direction de ROSI de nommer des présidents de CHSCT convaincus de l'importance de leur mission et de l'utilité d'un dialogue constructif avec les élus des CHSCT. L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des salariés le méritent bien.

### Vos représentants CFDT

#### Au CE :

Mireille Bertaux,  
Éliane Delcayre,  
Luc Bresson (élu CCUES),  
Jocelyn Cornet,  
Antoine Gonzalez,  
François Vallot,  
Denis Vandermeersch,  
Jean-Bernard Berthelin (représentant syndical)

#### Dans les commissions :

**Activités Sociales & Culturelles** Mireille Bertaux, Jocelyn Cornet, Antoine Gonzalez  
**Égalité Professionnelle** Marie-Hélène Eburdy-Mauduit, Denis Vandermeersch  
**CHSCT** Antoine Gonzalez (Président), Didier Comorge, Olivier Motte  
**Économique** Didier Guerber, François Vallot, Denis Vandermeersch  
**Formation** Éliane Delcayre, André Cabrera  
**Travailleurs Handicapés** Michel Leyraud  
**Nouvelles Technologies** Jacques Grellier  
**Logement** Rose-Marie Dugrenot

Recevez directement l'information CFDT du CE ROSIG en écrivant à [cerosig-cfdt@orange.fr](mailto:cerosig-cfdt@orange.fr)

Infos CFDT des CE : <http://cfdt.francetelecom.fr/index.php?page=webzine>